



N°206 Février 2020

Gravelines MAG



ÉVÉNEMENT



TOUS À VOS CLET'CHS !
LE CARNAVAL EST DE RETOUR
DU 18 FÉVRIER AU 5 AVRIL



→ ACTUS

ÉCONOMIE / 12 ARTISANS MIS À L'HONNEUR POUR LA QUALITÉ DE LEUR TRAVAIL	4-5
ÉLECTIONS MUNICIPALES /	6-7
CARNAVAL /	8-9
SANTÉ / À LA DÉCOUVERTE DE L'ESPACE JEAN-BAPTISTE RIVIÈRE	10
ENVIRONNEMENT / UNE NOUVELLE CONVENTION POUR RÈGLEMENTER LA CHASSE	11
ÉDUCATION / LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, ÇA S'APPRENDS TÔT	12
ATOUTS VILLE / LE HANDICAP AU COEUR DES PROJETS D'ATOUTS VILLE	13
GRAVELINES C'EST SPORT /	14
SPORT / ÇA ROULE DU CÔTÉ DU CYCLISME	15
TRAVAUX /	16-17
PRÉVENTION / LE MONOXYDE DE CARBONE, C'EST QUOI ?	18
COMMERCES /	19
→ EN BREF	20-21
/ ÉTAT CIVIL	20
/ BON APPÉTIT LES PETITS	21
→ L'INFO DES ASSOS	22
→ VIE CITOYENNE	23
→ VIVRE À GRAVELINES	24-25
→ TRIBUNES	26-27



4-5



6-7



8-9



16-17

Restez connectés avec la ville de Gravelines



Bertrand Ringot
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque



« NOUS SOMMES TRÈS ATTACHÉS À NOS TRADITIONS »

LE CARNAVAL UN RENDEZ-VOUS TRÈS ATTENDU !!

Après un mois de janvier rythmé par les vœux, le carnaval reprendra ses droits en février. C'est une période qui tient à cœur aux Gravelinois ?

Oui, nous y sommes très attachés, et les masquelours l'attendent chaque année avec impatience ! Nos 8 associations carnavalesques mais aussi la Ville, les écoles et les Maisons de quartier s'activent pour faire de ces moments un grand rassemblement populaire et chaleureux. Qu'ils en soient vivement remerciés. Ressortez vos clet'chs et vos pépins, tenez à jours vos agendas et révisez vos classiques ! Je souhaite à toutes et à tous une bonne saison carnavalesque dans le respect des règles.

Des temps forts durant ces prochaines semaines ?

Gravelines Magazine
Mensuel d'information gratuit, édité par la Mairie de Gravelines
Place Albert Denvers 59820 Gravelines
Tél. : 03 28 23 59 00
www.ville-gravelines.fr
servicecommunication@ville-gravelines.fr
Directeur de la publication : Bertrand Ringot
Responsable de la rédaction : Claudine Barbier
Rédaction, Réalisation : Direction de la Communication, Pascaline Duban Mahieux
Photographies : Direction de la Communication Olivier Soury
Karine Descamps Guillaume Agez

Dépôt légal : 2^e trimestre 2001
ISSN : 1632-4285

Imprimerie Pacaud
Coudkerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

confectionner ces grands personnages emblématiques. Enfin, nous vous attendons nombreuses et nombreux à la Bande des Pêcheurs, le samedi 28 mars, au départ de la Porte aux Boules !

Selon vous, quelles sont les raisons du succès du carnaval à Gravelines ?

Nos traditions sont très importantes et dans la ferveur des bals et des bandes, nous perpétuons la mémoire de notre histoire, où les armateurs offraient aux marins-pêcheurs, avant de partir pour 6 mois en Islande, un repas festif ! Aujourd'hui, la passion continue et participer au carnaval constitue une fierté pour toutes et tous !

Bon carnaval à toutes et à tous

A très bientôt

Sincèrement

Votre Maire

12 artisans gravelinois, qui ont obtenu la charte qualité ou le titre de maître-artisan de la part de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ont été mis à l'honneur le 22 janvier dernier lors de la cérémonie des vœux aux entreprises et commerçants.



12 ARTISANS MIS À L'HONNEUR POUR LA QUALITÉ DE LEUR TRAVAIL



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat propose chaque année, aux artisans qui le souhaitent, de décrocher la **Charte Qualité**. Ce label vient certifier, après audit, le professionnalisme de l'entreprise et se décline sur trois paliers de plus en plus ambitieux : confiance, performance et excellence. En 2019, huit artisans gravelinois ont décroché le niveau "confiance" et trois le niveau "performance". « Quand vous entrez chez un artisan qui affiche en vitrine le logo "charte qualité confiance", vous pouvez être certains que sa priorité sera de vous satisfaire, d'être disponible, à votre écoute et de vous prodiguer les meilleurs conseils », détaille Fabien Oudart, chargé de mission à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Dunkerque-Hazebrouck. « L'artisan qui affiche le logo "charte qualité performance" aura lui, en plus, fait certifier ses qualités de manager, notamment dans la transmission du savoir-faire par la formation et la qualification professionnelle de ses salariés ».

L'objectif de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est maintenant de voir des artisans gravelinois décrocher le niveau "excellence" de la **Charte Qualité** ou la labellisation **Artisan en or** (réservée aux artisans du secteur alimentaire). « A terme, nous espérons faire de Gravelines la ville du territoire dunkerquois où il y a le plus grand nombre d'artisans ayant

décroché la **Charte Qualité** ou bien le label **Artisan en or** ».

En 2019, un artisan gravelinois titulaire de la **Charte Qualité** s'est vu aussi décerner le titre de " Maître artisan ", la plus haute distinction de l'Artisanat. « Pour pouvoir prétendre à ce titre prestigieux, il faut avoir au moins 10 ans d'ancienneté et avoir mené des actions pour développer l'artisanat, notamment en s'engageant dans la transmission du savoir-faire, indispensable à la survie de nos métiers, par la formation d'apprentis », explique Fabien Oudart. « Ce titre vient récompenser des personnes qui donnent de leur temps pour faire vivre l'artisanat ».

"A TERME, NOUS ESPÉRONS FAIRE DE GRAVELINES LA VILLE DU TERRITOIRE DUNKERquois où il y a le plus grand nombre d'ARTISANS ayant DÉCROCHÉ LA CHARTE QUALITÉ OU BIEN LE LABEL ARTISAN EN OR "

+ d'infos

CMA Hauts-de-France
Gravelines Développement

DONNEZ UN COUP DE BOOSTER À VOTRE ENTREPRISE !

Le saviez-vous ? La Chambre de Métiers et de l'Artisanat propose plusieurs accompagnements aux artisans pour les aider à développer leur entreprise ou à la transmettre. D'une durée de 20 heures, ils se déclinent selon quatre thématiques :

- **Ressources Humaines** (Pour faciliter les recrutements, bien accueillir les nouveaux salariés, être en règles avec les lois, fidéliser les collaborateurs et bien gérer les compétences de chacun).
- **Commercial** (Pour augmenter la clientèle et le chiffre d'affaires, gagner en rentabilité, analyser la concurrence, créer des supports de communication, travailler les méthodes de vente).
- **Gestion** (Pour mieux comprendre les documents comptables, analyser la viabilité des projets, se projeter dans le futur).
- **Transmission** (Pour anticiper les démarches, évaluer la valeur de votre entreprise, trouver le bon repreneur, réussir sa transmission).

Le coût de ces outils est financé par les fonds européens du FEDER, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Région. Le reste à charge, initialement payé par l'artisan, est financé par la Ville de Gravelines.

Un accompagnement gratuit pour booster votre entreprise, ce serait dommage de s'en priver !



→ Ils ont obtenu la **Charte Qualité Confiance** :

Boulangerie – Pâtisserie BLAS, Travaux de Peinture et Vitrerie CLEM et Fred BIENAIMÉ, Toilettage de chiens et chats Dog Harmony, Centre de bien être- Institut de beauté Hâlo des sens , Plombier/Chauffagiste VERSTRAET et Fils, Enseignes et Marquage publicitaire CAMELEON, Micro Brasserie Brasserie des 2 Forts et l'institut de beauté Chez Charlotte

→ Ils ont obtenu la **Charte Qualité Performance** :

Couvreur Alu Gouttière, entreprise de nettoyage VITROPROPRE et le Garage RABAT.

→ Ils ont obtenu le titre de **Maître-artisan** :

M. Licour (Boulangerie-pâtisserie La Gourmandine) :

Bravo à eux !

Vous êtes artisan ? Vous souhaitez décrocher la **Charte Qualité ou bien obtenir le label **Artisan en or** ? Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ? Un seul interlocuteur :**

Fabien Oudart au 07 63 64 40 10

En ce début d'année, les citoyens seront appelés à voter afin d'élire leur nouveau Conseil Municipal. Dans notre commune, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h les dimanches 15 et 22 mars.



ELECTIONS MUNICIPALES

LES DIMANCHES 15 ET 22 MARS

→ Comment ça se passe ?

Lors des élections municipales, vous aurez à élire **vos conseillers municipaux pour 6 ans**. Vous voterez donc en faveur d'une liste (et pas d'une seule personne) que vous ne pourrez pas modifier.

Au cours de cette élection, vous élirez également **un ou plusieurs conseillers communautaires** qui seront les représentants de la commune siégeant au sein de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Vous n'aurez qu'**un seul bulletin de vote**, sur lequel **figureront deux listes de candidats**, celle à l'élection municipale et celle à l'élection des conseillers communautaires.

Pour les **communes de 1 000 habitants et plus**, l'élection des Conseillers Municipaux se déroule selon un **scrutin de liste à deux**

tours à la majorité avec représentation à la proportionnelle.

Le nombre de Conseillers Municipaux dépend de la taille de la commune. A Gravelines, il y a 33 Conseillers Municipaux.

Le Maire et ses adjoints sont élus par le Conseil Municipal, lors de sa première réunion après les élections.

→ Infos pratiques

- Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**,
- Il est obligatoire de **se munir d'une pièce d'identité** pour voter (carte d'identité, passeport, permis de conduire...),
- Les bureaux de vote sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**,
- Nous vous rappelons que le **numéro du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrits est mentionné sur votre carte d'électeur**, avec l'adresse de celui-ci.

→ Vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, **vous avez la possibilité de recourir au vote par procuration**.

Il permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration).

Les motifs peuvent être professionnels, c'est-à-dire avoir des obligations vous tenant éloigné de votre bureau de vote le jour du scrutin ou vous plaçant dans l'impossibilité de vous y rendre. Les personnes dont la santé ne leur permet pas de se déplacer, ou encore celles justifiant d'un départ en va-



BUREAUX DE VOTE	
N°	Localisation
1	Mairie de Gravelines Place A. Denvers
2	Ecole maternelle Vendiesse Rue D. Cordonnier
3	Ecole maternelle Pierre Loti Square Pierre Loti
4	Ecole des garçons Hutte Avenue L. Jouhaux
5	Salle de l'agriculture Avenue L. Jouhaux
6	Ecole maternelle Jean Macé Rue T. Gautier
7	Ecole élémentaire du Pont de Pierre Rue du Moulin Haut
8	Ecole Paul Bert Rue A. Briand
9	Restaurant scolaire Trollé Rue C. Trollé
10	Groupe scolaire Zac n°1 Square Copernic
11	Groupe scolaire Zac n°2 Bd des sculpteurs
12	Groupe scolaire Zac n°1 (préau) Square Copernic

cances peuvent aussi obtenir une procuration. Pour établir une procuration, **vous devez compléter un formulaire de vote par procuration disponible au commissariat de Police Nationale ou sur le site www.service-public.fr** Présentez-vous ensuite au commissariat de Police Nationale ou au Tribunal d'Instance dont dépendent votre domicile ou votre lieu de travail, muni d'un justificatif d'identité. Vous devrez désigner la personne (en indiquant notamment son adresse et sa

date de naissance) qui votera à votre place (votre "mandataire"). Le jour du scrutin, le mandataire devra se présenter au bureau de vote auquel vous êtes inscrit, et présenter un justificatif d'identité. Attention, la date limite pour déposer une procuration est fixée au samedi 14 mars à 12h.

→ Vivez les résultats en direct

Dès la fin des dépouilements, les résultats des deux tours des élections seront présentés en direct dans le

Salon d'Honneur de la Mairie de Gravelines. Les chiffres, bureau par bureau, seront communiqués en temps réel. Retrouvez aussi les résultats sur le site internet de la ville www.ville-gravelines.fr et sur le Facebook de la ville. ■

A NOTER

Vous avez jusqu'au 7 février pour vous inscrire sur les listes électorales. Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

+ d'infos

Service Affaires Démographiques
03 28 23 59 36



C'est reparti pour une nouvelle saison carnalesque ! Du 18 février au 5 avril, Gravelines sort sa panoplie du parfait carnavaleux et vous propose près de 15 rendez-vous ! Du Carn'Ados au goûter carnalesque des aînés, sans oublier la Bande des Pêcheurs et les nombreux bals, ce sont sept semaines de fête au rythme des fifres et des tambours qui vous attendent.



NOUVEAU

Dimanche 9 février
Brocante du carnaval – Par Atouts Ville – salle de sports des Huttés - de 8h à 18h

LA PROGRAMMATION

Mardi 18 février

Carn'Ados – Par Atouts Ville – Dès 18h – Scène Vauban

Vendredi 21 février

Bal des Nucholaerds
22h – Scène Vauban

Lundi 24 février

Goûter de carnaval des aînés
14h30 - Scène Vauban

Mardi 25 février – Mardi gras

→ **Ouverture du Cap Nord** par la Patate Gravelinoise de 12h à 2h
→ **Repas d'avant bande** par les Amis des Huttés de 12h30 à 19h – salle Caloone – 15€

→ **Bande des Huttés**

RDV à 17h30 au Cap Nord
Départ à 18h

Mise au bûcher du géant – place Gustave Houriez – aux environs de 19h

→ **Bandes de Petit-Fort-Philippe**
RDV à 17h30 au cinéma Merlen

Départ à 18h

Mise au bûcher du géant – place Calmette – aux environs de 19h

Vendredi 28 février

Bal des Zigomards
22h – Scène Vauban

Samedi 29 février

Repas des mamies par la Patate Gravelinoise – 12h – Cinéma Merlen

Vendredi 6 mars

Bal des Zotes
22h – Scène Vauban

Vendredi 13 mars

Repas des Rose Marie
19h30 – Scène Vauban

Vendredi 20 mars

Bal des Boucaniers
22h – Scène Vauban

Samedi 28 mars

Bande des pêcheurs
Départ de la bande à 15h30
Rigodon place Albert Denvers

Samedi 28 mars

Bal des p'tits Baigneurs
22h30 – Scène Vauban

Samedi 4 avril

Repas de carnaval par la Team Loisirs du Polder
19h – Scène Vauban

Dimanche 5 avril

Carnaval enfantin et bal des P'tits Mousses

Carnaval enfantin et jets de poissons briochés à 15h, place A.Denvers

Mise au bûcher à côté de la Maison de quartier des Huttés.
Bal des P'tits Mousses à la salle de sports des Huttés (par les Zigomards)

Zoom sur...
LABANDE DES PÊCHEURS

Cette année, le rendez-vous phare de la saison carnalesque se déroulera le samedi 28 mars.

La Municipalité vous invite, d'ores et déjà, dès 10h pour un barbecue festif à la Porte aux Boules ! Ambiance carnavalesque garantie !

Le départ de la Bande sera, quant à lui, donné à 15h30 depuis la Porte aux Boules par Cô Zig Huttés II. Le Tambour Major sera accompagné de sa cantinière, Soizic et des musiciens. Plusieurs arrêts sont prévus sur le parcours.

La Team Loisirs du Polder, Atouts Ville et La Patate Gravelinoise proposeront une buvette avec petite restauration au niveau du taureau.

La bande se dirigera ensuite vers la place Albert Denvers pour le jet de harengs et le rigodon final.

Zoom sur...
LES GEANTS DU CARNAVAL

Ils sont incontournables du carnaval gravelinois et font partie intégrante de la fête... Chaque année, de nouveaux géants sont confectionnés par le service Manifestations, Fêtes et Logistiques, pour le plus grand bonheur des plus petits comme des grands.

Rencontre avec Daniel Zoonequin, qui donne vie aux géants.

"Chaque année, je confectionne 5 géants pour le carnaval gravelinois. Ceux de cette année sont terminés et je vais déjà bien-tôt débuter ceux de 2021 ! Je choisis, chaque année, les thèmes en faisant référence à des anciens de la commune pour mardi gras et à des dessins animés pour le carnaval enfantin."

Je fais ce métier là depuis 20 ans et je l'ai appris avec les anciens. J'aime fabriquer de A à Z les géants, trouver de nouvelles idées... C'est toujours une fierté que de les voir déambuler dans la ville une fois terminés !

Je travaille tout d'abord sur plan et croquis. Je réalise ensuite le squelette du géant en bois et je l'habille de toile de jute. L'ossature est ensuite remplie de paille et je confectionne la tête, les mains et les pieds en polystyrène. Le polystyrène est enduit de plâtre, façonné et peint. Il reste ensuite à l'habiller et à faire les finitions ! Au final, chaque géant mesure environ 4 mètres de haut et a nécessité plus de 2 mois de travail.

C'est un métier que j'aime et je conduis d'ailleurs, chaque année, le géant de Petit-Fort-Philippe jusqu'à son bûcher !

En 20 ans, j'ai fabriqué près de 100 géants et j'ai toujours autant de plaisir chaque année ! Je me souviens tout particulièrement du premier que j'ai confectionné seul, sur le thème d'Arthur et les Minimoys.

Pour cette année, je peux vous dire que les géants se nomment Zaille et Madame Bigotte et que les enfants défileront avec les Indestructibles !



+ d'infos

Service Manifestations, Fêtes et Logistique

03 28 23 29 69

Gravelines Animations et Fêtes



L'Espace Jean-Baptiste Rivière est ouvert depuis 2008. Cet accueil de jour, dépendant du Centre Communal d'Action Sociale, est destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentées. Il apporte également un soutien aux familles.

A LA DÉCOUVERTE DE L'ESPACE JEAN-BAPTISTE RIVIÈRE



L'Espace Jean-Baptiste Rivière est sous la responsabilité de **Lôhan Nguyen**. La majorité des résidants sont des femmes, et tous viennent ici pour **garder une sociabilité, un contact avec le monde extérieur**. Toutes les personnes fréquentant le centre vivent chez elle (seul(e) ou avec leur conjoint), chez un membre de leur famille.

Le Centre apporte donc un **réel soutien pour les familles**, une sorte de passerelle entre le domicile et l'entrée en EHPAD. Cela permet aussi de **soulager la famille ou le conjoint**, de laisser quelques moments de répit aux aidants. C'est un **lieu de conseils, d'échanges et de réconfort**.

La structure est composée de **2 aides soignantes**. Chaque semaine, des **animations sont proposées** aux résidants et sont adaptées en fonction des capacités de chacun.

Les animations visent à faire travailler la mémoire mais le panel est aussi diversifié. Sont proposés également des activités

motrices, ateliers manuels, jardinage... Enfin, des sorties sont proposées à la plage, au Centre Equestre ou encore un restaurant avec les familles. Les aidants (famille, proche, etc.) peuvent participer aux ateliers s'ils le souhaitent. Il est, en effet, **agréable et essentiel pour les aidants de se sentir épaulé et accompagné** dans le cheminement de la maladie.

L'accueil se fait **du lundi au vendredi de 9h à 17h**. Les tarifs sont de 10,1€ à la demi-journée et 20,15€ à la journée.

A noter qu'il est possible de **faire une demande d'APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Pour cela, il faut vous rapprocher du CCAS et plus précisément du pôle personnes âgées. Il faut savoir également que certaines **mutuelles ou complémentaires de retraite** peuvent participer financièrement.

N'hésitez pas à vous renseigner !

CHIFFRES CLÉS

13

résidants

→ **2 aides soignantes**

→ **1 personne sur 20**, parmi les plus de 65 ans, est touchée par la maladie

+ d'infos

Espace Jean-Baptiste Rivière
03 28 21 08 92
22 bis rue Carnot



Depuis septembre 2019, une convention a été signée entre la Communauté urbaine de Dunkerque, la fédération des chasseurs du Nord et les associations de chasse de la commune afin de réglementer la pratique de la chasse sur ses terres.

UNE NOUVELLE CONVENTION POUR RÉGLEMENTER LA CHASSE

La Société Communale de Chasse et la Société de Chasse d'EDF ont toutes les deux signées une convention avec la CUD et la Fédération des Chasseurs du Nord afin d'autoriser et réglementer la chasse sur ses terres.

Cela représente 36 hectares à Gravelines, sur les 225 hectares que gèrent les associations.

Les associations doivent, au préalable, déclarer les dates durant lesquelles elles chasseront. A noter que la CUD a interdit la chasse le dimanche. Sur les terrains communautaires, les deux associations peuvent chasser : le jeudi de 9h à 17h, le samedi de 9h à 13h et le jour d'ouverture générale de la chasse de 9h à 17h.

Il est également important de rappeler que sur les chemins piétons de la commune, il est obligatoire de tenir son chien en laisse et les véhicules à moteur sont proscrits.

Le port d'un dispositif fluorescent est obligatoire et la Société Communale de Chasse indique toujours, par le biais d'un panneau (voir la photo), quand elle chasse à proximité de chemins piétonniers.

Pour rappel, il est interdit de chasser dans les dunes ainsi qu'aux abords de la plage. Cette zone est placée sous la réglementation de la garde maritime. ■



Attention à l'échinococcosse

La Société Communale de Chasse rappelle que des renards sont présents à Gravelines et aux alentours. Le renard est porteur de l'échinococcosse, qu'il transmet via ses déjections sur les végétaux proches du sol. La maladie peut être mortelle et peut se déclencher plus de 10 ans après la contamination.

Il n'est donc pas recommandé de ramasser les fruits, baies et autres feuillages à même le sol ou à une hauteur atteignable par un renard.

Le saviez-vous ?

Le règlement complet de la chasse sur la commune est affiché à l'entrée du Complexe du Bois d'Osiers (route des Enrochements).

PAROLE D'ELU



Jean-Claude Bouchery, Conseiller Municipal délégué à l'Environnement :

“La signature de cette convention est importante, d'autant que nous y travaillons depuis plusieurs années. La Société de Chasse Communale et la Société de Chasse d'EDF ont désormais l'autorisation de chasser sur les terrains de la CUD sur Gravelines. Tout cela est, bien évidemment, très réglementé et il est important de rappeler que la chasse à Gravelines a évolué et ne se pratique désormais que de manière raisonnée. La chasse intervient uniquement pour éviter la surpopulation de certaines espèces. Un garde chasse veille d'ailleurs au respect de la réglementation et des quotas”.

+ d'infos

Société Communale de Chasse
Frédéric Deswarte (Président)
03 28 65 42 37



Dans le cadre de la semaine de la propreté, qui s'est tenue du 16 au 24 novembre, la Direction de l'Education et le service Propreté Urbaine ont proposé plusieurs interventions dans les écoles durant la pause méridienne. L'objectif ? Sensibiliser les plus jeunes à la réduction des déchets.



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, ÇA S'APPREND TÔT !



Les élèves demi-pensionnaires de CM1-CM2 des écoles **Copernic, Albert et Marguerite Denvers et Anatole France** ont participé à cette belle initiative qui les sensibilise à la **préservation de la planète et à l'importance du tri sélectif**. En parallèle de ces interventions, les enseignants mènent également des projets en classe sur ce même thème.

L'atelier était mis en place et animé par Marie Pomart, en Service Civique pour le service Propreté Urbaine. Il se déroulait en 3 parties :

- Une **présentation brève des différentes poubelles** présentes sur la commune (bleue, marron et verte) et une explication sur le tri sélectif,
- Un **jeu** avec 3 poubelles disposées dans la pièce et différentes étiquettes représentant des déchets... Aux enfants de bien trier et de faire gagner leur équipe !
- Une **discussion** au sujets des déchets plastiques et aux dégâts qu'ils peuvent causer à la planète. ■



Ils ont participé à l'atelier :

Axel

"Le tri des déchets est important, on en parle à la maison déjà mais je ne connaissais pas tout ! En plus l'atelier était sympa ! Ca serait bien que tout le monde fasse attention au tri, il y aurait moins de pollution".

Léa

"A la maison mes parents trient les déchets mais pas moi. Je vais m'y mettre aussi et je vais le dire à ma petite sœur! Et surtout, il faut bien faire attention à ne rien jeter dehors, c'est vraiment dégoûtant..."

Marie Pomart

"C'était une intervention importante, d'autant plus que certains élèves n'étaient pas du tout au fait du tri des déchets. Ils ont été très réceptifs, ont posé de nombreuses questions sur le tri en lui-même mais également l'impact d'un mauvais tri sur la planète. Ils ont notamment découvert qu'un déchet mal trié finira brûlé et provoquera des émissions de CO₂ supplémentaires, contribuant au réchauffement climatique. Je trouve qu'il est primordial d'expliquer tout cela aux élèves dès le plus jeune âge, ce sont eux l'avenir et ils sont demandeurs de conseils et de solutions".



+ d'infos
Direction de l'Education
03 28 23 59 24

Atouts Ville possède des valeurs de respect des dignités humaines, de solidarité face aux exclusions et discriminations ou encore de socialisation pour tous. Pour cela, l'association s'engage, un peu plus encore cette année, à améliorer la qualité de vie des gravelinois en situation de handicap.



LE HANDICAP AU CŒUR DES PROJETS D'ATOUTS VILLE

Depuis 2015, grâce à un financement de la CAF, l'association a renforcé son accueil dans ses structures de Petite Enfance pour les enfants en situation de handicap. Les équipes ont bénéficié de formations, les espaces ont été aménagés et les accueils des familles et des enfants ont été individualisés et adaptés en fonction des possibilités et du rythme de chacun.

Aujourd'hui, Atouts Ville va plus loin dans cette démarche, et de nouveaux financements de la CAF et de la Fondation de France permettent d'**élargir ses actions auprès d'un plus large public**.

Quel que soit l'âge et le type de handicaps (physique, psychique ou moteur), **toute personne pourra à moyen terme bénéficier des mêmes services** d'accueils, de loisirs ou d'expression au sein de l'association.

Cela passe par :

- Améliorer l'accessibilité des structures et repenser les modes d'accueils,
- Faire des structures des sources d'informations et d'orientation, des lieux d'échanges, d'écoute et de rencontres avec des professionnels pour les aidants comme pour les aidés,
- Ateliers modelage : les samedis 15 février, 14 mars, 4 avril, 16 mai et 13 juin,
- Sortie à Nausicaa le samedi 15 février,
- Séances d'activités physiques adaptées Cardio-goal : les samedis 15 février, 14 mars, 4 avril, 16 mai et 13 juin,
- Ateliers modelage : les samedis 15 février, 14 mars, 18 avril et 20 juin aux Bains de l'Aa. ■
- Proposer des activités adaptées.

Cette ouverture vers l'accueil du handicap est un défi à ne pas mésestimer, car se mettre en capacité d'accueil, c'est égale-

ment former les salariés, bénévoles et usagers, investir dans des matériels spécialisés, renforcer les équipes salariées et le réseau de partenaires et réviser les projets pédagogiques.

Agissons ensemble pour que chacun puisse être acteur de sa vie.

Au programme des sorties et ateliers pour les personnes en situation de handicap et leur famille (en priorité et sur réservation) :



→ Sportica 100% loisirs, 100% plaisirs

Pour profiter d'activités sportives et de loisirs à prix mini, pensez à Sportica ! Ce sont pas moins de 10 forfaits qui vous attendent, tout au long de l'année. En bonus, certains forfaits comprennent un accès à une séance de cinéma.

Que vous soyez plutôt piscine, roller ou même bowling, il y en a pour tous les goûts !

Piscine + rollers : 4€
Rollers + bowling : 5€



Piscine + bowling : 5€
Piscine + cinéma : 6,5€
Rollers + cinéma : 6,5€
Piscine + rollers + bowling : 7€

Cinéma + bowling : 7,5€
Piscine + rollers + cinéma : 8,5€
Cinéma + rollers + bowling : 9,5€
Cinéma + piscine + bowling : 9,5€

Ils sont accessibles tous les jours pendant les vacances scolaires, ainsi que chaque mercredi, samedi, di-

manche et jour férié.

Pour les forfaits comprenant une partie de bowling, une réservation au préalable est indispensable.

+ d'infos

Sportica
03 28 65 35 00
Facebook: Sportica

GRAVELINES C'EST SPORT !

→ VTT

Découvrez le VTT en nocturne

Le rendez-vous est fixé à **18h15 au PAarc des Rives de l'Aa** (l'horaire est susceptible d'être décalé en fonction du coucher du soleil). En cas de mauvais temps, la sortie peut être annulée (au plus tard le jour même à 12h).

La sortie coûte **2€** et une collation est proposée à chaque participant au retour.

N'oubliez pas de prévoir un **gilet fluo** ainsi que l'**éclairage avant et arrière**



L'USG Cyclotourisme organise, chaque année, des sorties de VTT nocturne. L'objectif ? Découvrir Gravelines et ses alentours différemment.

Les randonnées sont **ouvertes à tous**, pour un parcours d'**environ 2h**.



de votre vélo. Le port du **casque** est également obligatoire. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

+ d'infos

USG Cyclotourisme
03 28 20 48 73
www.usgravelines-cyclo.com
Facebook: US Gravelines Cyclo/VTT



→ Canicross

Belle réussite pour la 3ème édition du canicross

L'association sportive de canicross de la côte organisait, le 12 janvier dernier, la troisième édition de leur canicross. Une belle réussite pour ce nouveau modèle de course !

Ce sont **217 binômes** qui ont pris le départ de cette course où le maître et le chien pratiquent le même effort physique.

Au programme : **caniVTT, canipédi-cycle, canicross long et court et canicross enfant**.

+ d'infos
Association Sportive Canicross de la Côte
06 66 35 37 28
Facebook: association sportive de canicross de la côte

Depuis 1981, l'USG Cyclisme propose l'apprentissage et la pratique du vélo de route et du VTT. Ginette Sénicourt, Présidente, nous présente son club, ses résultats et ses actualités.



CA ROULE DU CÔTÉ DU CYCLISME !

« Nous proposons la découverte et la pratique du cyclisme, dès l'âge de 5 ans avec l'école du vélo. On y apprend les rudiments du cyclisme et on prépare déjà les enfants à la compétition. Ceux qui ne souhaitent pas en faire peuvent venir uniquement en loisirs, nous n'imposons pas la pratique de la compétition.

Nous sommes actuellement 40 adhérents et nous pratiquons le **vélo de route, le VTT et le cyclocross**. Nous alternons les disciplines en fonction des saisons. Nous terminons la saison du VTT et nous allons bientôt reprendre les entraînements en vélo de route.

Pour encadrer nos licenciés, **4 entraîneurs** sont présents. Ils sont aidés par des parents bénévoles. Les adultes s'entraînent quand ils le souhaitent, en respectant un **plan d'entraînements** mis en place par l'un de nos entraîneurs. Ils sont autonomes, mais nous sommes là si'ils ont besoin de conseils. Les enfants sont, quant à eux, accueillis **les mercredis après-midi et samedis matin**.

Pour la saison 2019, le club a comptabilisé plus de **24 médailles et podiums**. Je pense



CHIFFRES CLÉS

40 adhérents

→ **4** entraîneurs

→ **20€** d'adhésion loisirs

→ **De 70€ à 200€** pour les licences compétition



+ d'infos

USG Cyclisme
06 52 81 63 93 (Présidente)
Mail : u.s.gcyclisme@free.fr
Facebook: US Gravelines Cyclisme



TRAVAUX

LES RÉALISATIONS EN COURS

1/ CHALET D'ENTREMONT

Le premier départ des élèves de CM2 en classe de neige a eu lieu. Avant cette date, les services Techniques ont clôturé une série de travaux. Au programme : **réfection des peintures du 2^{ème} étage, mise en peinture des chambres, mise aux normes des balustrades en bois, remplacement des linéaires de la cuisine, etc.**

2/ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Si, dans le cadre d'un déménagement, d'une livraison ou d'une pose de benne, vous avez besoin **d'occuper le domaine public** (ex: trottoir), une **demande d'autorisation d'occupation du domaine public** est obligatoire. Il vous suffit de **demander un formulaire** auprès des services Techniques



3



FRELONS ASIATIQUES

Les services Techniques ont été informés, il y a quelques semaines, de la **présence d'un nid de frelons asiatiques**, situé sur une fraction de rempart du boulevard Lamartine.

La commune a fait appel à des **apiculteurs spécialisés** afin de déterminer le meilleur moyen pour la destruction du nid.

Ces frelons impactent notre environnement. Il s'attaque aux abeilles ouvrières qui jouent un rôle primordial dans la survie des végétaux. En effet, leur pollinisation participe à la survie de 20 000 espèces de plantes, légumes, fruits et oléagineux. L'impact de cette espèce sur les ruchers ou sur les populations d'abeilles sauvages est à présent clairement reconnu.

La piqûre d'un frelon asiatique provoque, sur l'homme, des réactions pouvant être dangereuses.

La lutte contre ce prédateur de l'abeille passe donc par de la **vigilance** et, à l'instar du riverain du boulevard Lamartine, **soyons tous vigilants**. Pour notre confort à tous, des abeilles et pour protéger celles-ci, **signalons rapidement chaque ébauche de nid** dans les arbres.

Si vous vous promenez sur nos chemins, observez et signalez. Une photo géolocalisée, une adresse précise, un numéro de téléphone, un contact à communiquer au **03 28 51 94 70** ou par mail à **servicecadredevie@ville-gravelines.fr**

Pour information, **les opérations sur les nids sur le domaine public sont à la charge de la collectivité**, mais elle ne peut évidemment pas se substituer aux particuliers et **en cas de présence de frelons sur le domaine privé** (maison, clôture, arbre, jardin, etc.) **l'intervention reste à la charge du propriétaire**.

ENCOMBRANTS

→ OFFRIR UNE NOUVELLE VIE À VOS ENCOMBRANTS POUR QU'ILS SERVENT À D'AUTRES PERSONNES, C'EST POSSIBLE !

La Communauté urbaine de Dunkerque a mis en place un vide-grenier virtuel qui vous permet de vendre, d'acheter ou de donner entre voisins tout ce qui vous encombre, plutôt que de les jeter en déchèterie.

Le principe est simple : en renseignant votre adresse postale, vous pouvez déposer vos annonces de vente, don ou prêt de matériels, mais également trouver toutes les bonnes affaires à faire près de chez vous.

Facile et gratuit, ce site internet permet de réaliser un geste simple permettant de donner une seconde vie à des objets dont vous nous n'avez plus besoin et qui peuvent servir à d'autres.

Rendez-vous sur www.cud.eco-mairie.fr

Pour rappel, vous avez également la possibilité de déposer vos encombrants en déchèterie. Elle est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30 et les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h15. Les horaires d'été reprennent à partir du 1er lundi de mars.

→ La Ville procédera à un ramassage des encombrants dans la commune les mercredi 5 février (Centre, Les Huttés, quartier de la Gare et Pont de Pierre) et jeudi 6 février (Petit-Fort-Philippe).



4/ TRAVAUX PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

En 2019, la Communauté urbaine de Dunkerque est intervenue à plusieurs reprises afin d'effectuer des travaux sur la commune :

- Rue Roger Salengro (réseaux, assainissement et voirie),
- Allée des Marronniers (voirie),
- Boulevard de l'Europe (remplacement des feux tricolores),
- Rue de l'Eglise (assainissement, voirie et parvis de l'église),
- Avenue Léon Jouhaux (reprise de la couche de roulement),
- Boulevard des Musiciens (fin de la reprise des trottoirs),
- Boulevards Léo Lagrange et de l'Est (reprise des trottoirs),
- Route des Enrochements (reprise de la couche de roulement),
- Carrefour du Colombier (suppression des feux tricolores, dans le cadre de l'aménagement du rond-point).

5/ PÉPINIÈRE

Les services Techniques ont poursuivi et terminé la **reprise du chemin de la Pépinière** (portion comprise entre la sortie des jardins familiaux et les passerelles du château d'eau).

6/ RUE DES ISLANDAIS

Depuis mi-janvier et jusqu'à fin mars/début avril la CUD procédera à la **création de trottoirs** (entre 1,5 et 2 mois). Elle réalise également une **couche de roulement** et les **trottoirs traversants avec béton**.



6



Les températures hivernales se sont installées et les appareils de chauffage tournent dans les foyers. Pour éviter que ces appareils ne provoquent des intoxications pouvant s'avérer mortelles, nous vous proposons quelques conseils.

LE MONOXYDE DE CARBONE, C'EST QUOI ?

→ **Le saviez-vous ?**
Il existe des détecteurs de monoxyde de carbone que vous pouvez installer chez vous. Ils ne suffisent pas à éviter les intoxications mais peuvent être de bons outils de prévention.



CHIFFRES CLÉS

dans la région
Entre septembre 2018 et mars 2019

112 intoxications signalées

- **377** personnes exposées au monoxide de carbone
- **299** personnes transportées vers un service d'urgence hospitalier

+ d'infos

<https://www.energie-info.fr/>

Le monoxide de carbone est **un gaz toxique difficilement décelable**. Il est **incolore, inodore et sans saveur**. Il est formé le plus souvent lors de la combustion incomplète de toutes les variétés de carbone et de produits riches en carbone (bois, charbon, gaz, fioul, pétrole lampant...).

Cette situation peut s'observer quand :

- la **quantité d'oxygène est insuffisante** (pièce calfeutrée, aération insuffisante, entrée d'air bouchée),
- l'appareil de chauffage ou de cuisson présente un **dysfonctionnement**,
- l'évacuation des fumées est **insuffisante** (conduit mal raccordé, cheminée obstruée...).

Le monoxide de carbone, dangereux car non décelable, a un **effet toxique même à des concentrations en volume très faibles, en exposition prolongée**.

RÉGLEMENTATION ET BONS USAGES :

- Entretenir et faire vérifier, par un professionnel qualifié, au moins une fois par an, toutes les installations de chauffage et de production d'eau chaude.
- Faire ramoner mécaniquement les conduits de fumées au moins une fois par an. L'usage de produits chimiques ne pourra venir qu'en complément du ramonage mécanique annuel.
- Ne jamais boucher les aérations.



/ COMMERCES / NOUVELLES ACTIVITÉS

Nouveau commerce ? Nouvelle entreprise ?

Pensez à contacter la Maison du Commerce et de l'Artisanat : 03 28 23 81 48

→ LES SPAS DU MILLAM'OUR



Depuis le 7 janvier, Jérôme Lory et Angélique Leguay ont ouvert leur troisième enseigne au 10, rue Leroy.

Dans un cadre neuf et dans une ambiance de détente, ils vous proposent :

2 espaces détente, sauna, bassin de détente, balnéo, hammam.
2 salles de massage sont également proposées au tarif de 69€ seul ou 129€ en duo.
Renseignements et réservations à faire sur la page Facebook en message privé ou par mail.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermé le week-end (astreintes téléphoniques pour les bénéficiaires de prestations).

Tel : 03 66 76 65 20
Mail : lespasdumillamour@gmail.com
Facebook : Les SPAS du Millam'our

→ ADENIOR



Denis Rakotondranisa a ouvert, le 27 décembre dernier, une antenne locale de la société d'aide à la personne Adenior. Il vous propose des prestations d'aide à domicile, garde d'enfants, tâches ménagères et accompagnement à la personne.

Un accompagnement sur les démarches de prise en charge des aides attribuées par le Département, les mutuelles... est également possible.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermé le week-end (astreintes téléphoniques pour les bénéficiaires de prestations).

Tel : 03 74 06 03 69 / 06 27 75 68 54
Facebook : Adenior Gravelines – Aide à domicile
Mail : gravelines@adenior.com

→ CHRISTOPHE RENOV'



Depuis avril 2019, Christophe Blanckaert a ouvert son entreprise de rénovation. Diplômé Agent d'Entretien de Bâtiment (AEB) avec plus de 20 ans d'expérience, il vous accompagne dans vos projets de rénovation intérieure. L'objectif ? Améliorer votre confort et optimiser votre consommation énergétique.

Il vous propose les prestations suivantes : électricité, plomberie, agencement de salle de bain, sanitaire, cuisine, peinture, menuiserie, ossatures bois et métalliques, pose de carrelage, parquet, papier peint... N'hésitez pas à vous rapprocher de lui pour toute demande de devis.

Tel : 07 84 92 03 13

N'HÉSITEZ PLUS, CRÉEZ À GRAVELINES

Vous souhaitez :

- Créez votre entreprise,
- Ouvrir votre futur commerce ou reprendre un fonds,
- Vous planter sur les marchés hebdomadaires,
- Ou exercer votre activité de marchand ambulant sur la commune,

Vous pouvez alors vous rapprocher de l'équipe du développement économique, située à la Maison du Commerce et de l'Artisanat.

Nous vous accompagnerons :

- Dans vos démarches (étude de marché, mise en relation avec la BGE Flandre Création, appui au co-financement bancaire par Initiative Flandre, conseil sur le choix de statut, l'élaboration du business plan, du prévisionnel),
- Dans la recherche de local commercial,
- Mais également pour répondre à toutes les questions que vous vous posez pour vous lancer dans votre propre activité.

Vous pouvez nous contacter au 03 28 23 81 48 ou nous rendre visite (sur rdv) au 11 rue de la République à Gravelines.

Maison du Commerce & de l'Artisanat

/ EN BREF...

RECENSEMENT À 16 ANS

Entre la date de leur 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, les jeunes garçons et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie au guichet Affaires Démographiques munis du livret de famille et de leur pièce d'identité, afin de se faire recenser.

PERMANENCES DES CONCILIATEURS DE JUSTICE

Le conciliateur, auxiliaire de justice assermenté auprès de la Cour d'Appel de Douai, a pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur des droits dont les intéressés ont la libre disposition. Le conciliateur de justice est tenu à l'obligation du secret. Les informations qu'il recueille ou les constatations auxquelles il procède, ne peuvent être divulguées. Sa mission est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il évite le procès. Sa saisine est directe et gratuite. Un constat de conciliation peut être établi dont l'original est transmis au greffe et peut faire l'objet d'une demande d'homologation.

Les conciliateurs reçoivent les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 8h30 à 11h, et le 2^{ème} mardi du mois de 14h à 16h30 en Mairie de Gravelines.

ENQUÊTE INSEE

Jusqu'en octobre 2020, l'INSEE réalise une enquête statistique et de recherche sur la diversité des populations en France. Il s'agit d'une réédition d'une enquête déjà menée en 2008-2009. Elle vise à étudier les trajectoires sociales et les conditions de vie des personnes résidant en France métropolitaine, en fonction de leurs origines et d'autres caractéristiques (sexe, âge, milieu social, etc.).

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Si vous en faites partie, un enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec vous. Il (elle) sera munie(e) d'une carte officielle d'accréditation.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

RECENSEMENT 2020

Pour l'année 2020, la campagne de recensement se tient jusqu'au 22 février. Vos agents recenseurs sont Sylvie Messuwe et Natacha Landy. Retrouvez toutes les informations utiles et pratiques sur le recensement, dans le dernier numéro de Gravelines Magazine (janvier 2020, page 12).

+ d'infos
www.le-recensement-et-moi.fr

TOURISME INDUSTRIEL - CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITÉ

Découvrir, comprendre une centrale nucléaire c'est aussi connaître le patrimoine industriel et les savoir-faire de votre région. Et si vous étiez le prochain visiteur de la centrale nucléaire de Gravelines ? La centrale accueille en moyenne 3 000 visiteurs par an afin de leur faire découvrir la « Fée Electricité ».

Trois guides-conférenciers, disposant d'une véritable culture scientifique, assurent au quotidien des conférences et des visites guidées de la centrale. Un centre d'information du public (CIP) permet aux visiteurs, seuls ou en groupe, de découvrir la production d'électricité de manière pédagogique à l'aide de maquettes, vidéos, panneaux interactifs. Des animations et expériences ludiques sont aussi proposées tout au long de l'année, à destination des enfants. Le tout, gratuitement. Les collèges et lycées ont aussi la possibilité de pénétrer à l'intérieur de la centrale via des visites guidées.

Informations pratiques : le CIP est ouvert à tous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Il peut également ouvrir ses portes le samedi matin et en semaine hors horaires d'ouverture du CIP.

Réservation par téléphone au 03 28 68 42 36 ou par mail à centrale-gravelines@edf.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les règles d'inscription sur les listes électorales ont changé, fini la date fatidique du 31 décembre, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 février 2020 à 18h pour les élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse. Il faut pour cela se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et s'adresser au Service Affaires Démographiques, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Les jeunes majeurs sont également invités à vérifier, auprès du Service Affaires Démographiques, si ils sont bien inscrits sur les listes électorales.

Vous pouvez également effectuer cette inscription en ligne sur www.servicepublic.fr

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2020

→ **Inscriptions en maternelle et en classe élémentaire autre que CP :**

sont concernés les enfants qui vont être inscrits pour la 1^{ère} fois en maternelle, ceux qui changeront d'école sur la commune et ceux nouvellement arrivés à Gravelines.

→ **Inscriptions au CP :**

sont concernés les enfants scolarisés en maternelle Pierre Loti, Jean Macé et Suzanne Lacore. Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les groupes scolaires Les Cygnes du Bois d'Osiers, Albert et Marguerite Denvers, Michelet/Islandais, Lamartine/Vendiesse, aucune démarche n'est nécessaire, l'inscription se fera automatiquement dans le même groupe scolaire.

→ Modalités d'inscriptions :

à partir du 6 janvier et jusqu'au 31 mai, les parents sont invités à se présenter à la Direction de l'Education afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire ou retirer un dossier de demande de dérogation pour une inscription dans un autre établissement de la commune (sur critères définis).

Les documents suivants sont indispensables : livret de famille et justificatif de domicile de moins de 2 mois.

Munis du certificat d'inscription scolaire et du carnet de santé de l'enfant, les parents pourront ensuite procéder à l'inscription de leur enfant auprès de l'établissement concerné, aux heures de permanence et ce, avant fin juin.

+ d'infos :

Direction de l'Education : 03 28 23 59 24

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

DOSSIERS SAISONNERS

La distribution des dossiers saisonniers pour la saison 2020 débutera le samedi 1^{er} février de 11h à 16h lors du forum de l'emploi saisonnier organisé à Sportica dans le cadre de l'opération « Etre jeune à Gravelines ».

Ils seront ensuite disponibles à l'accueil de la mairie et des maisons communales/agences postales du 3 au 22 février.

La date limite de dépôt des dossiers, dûment complétés, en ces lieux, est fixée au 29 février. Un récépissé sera délivré prouvant le dépôt du dossier.

Pour pouvoir déposer sa candidature, il faut être âgé de +18 ans et de -24 ans au 1^{er} jour du contrat, être domicilié à Gravelines et être scolarisé. En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis. Pour les emplois saisonniers Sports/Animation, la présentation d'un diplôme (BAFA, BAFD, Brevet d'Etat, BNSSA) sera indispensable.



BON APPÉTIT LES PETITS !

GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 3 AU 7 FÉVRIER SEMAINE JEUX OLYMPIQUES 2024

- Lundi - Menu végétarien : Œuf dur sauce Mornay, épinards et pommes de terre vapeur, camembert, fruit de saison
- Mardi - Goulash polaire : Taboulé, Goulash, gratin hivernal (navets et pommes de terre), yaourt nature sucré
- Jeudi : Spaghetti au saumon, edam, fruit de saison
- Vendredi : Crème d'endives, blanquette de dinde, riz et carottes, brownie et crème anglaise

DU 10 AU 14 FÉVRIER

- Lundi : Carottes râpées, poisson pané sauce tartare, pommes de terre vapeur et brocolis, fromage blanc aromatisé
 - Mardi - Repas carnaval : Carbonade flamande, frites et salade, Bergues, gaufre
 - Jeudi : Pâté de campagne et cornichons, hachis parmentier, haricot beurre, fruit de saison
 - Vendredi - Menu végétarien : Potage Dubarry, crêpe farcie fromage et champignons, salade, yaourt aux fruits
- Les menus ne sont pas contractuels, le service « Achats » étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Education Local). Depuis le mois de mars, la viande porcine servie provient de l'association des éleveurs des plaines et des biefs. Les viandes et volailles proviennent de fournisseurs-abatteurs régionaux qui privilient au maximum les éleveurs locaux.

220



Le nombre d'élèves de CM2 qui se rendent, cette année, à Entre-mont. Bon séjour au ski à tous les élèves et aux 9 enseignants qui les accompagneront.

/ ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

- **Eden**, de Giovanni Vandepitte et Victorine Mariette
- **Léna**, de François Lecuyer et Laury Petipont
- **Clarisse**, de Anthony Dedrie et Fanny Vanwildermeersch
- **Capucine**, de Grégory Warembourg et Valérie Dubuis
- **Catalina**, de Valentin Samedi et Sérgolène Hiele
- **Abigail**, de Jemmy Delval et Bénédicte Lebouc
- **Adèle et Candice**, de Romain Debril et Agnès Lavallée
- **Charlie**, de Adrien Bellanger et Amélie Fournier
- **Milann**, de Benjamin Dejonghe et Camille Maury

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Maryse Michiel**
- **Francine Hennaert-Loots**, veuve de Bruno Vandomme
- **Suzanne Messemacre**, veuve de Roger Lecoq
- **Yvonne Zonnekindt**, veuve de Marceau Lamour
- **Marie-Rose Evrard**, épouse de Gabriel Louchez
- **Louis Riva**, époux de Louisette Riva-Lievens

FORMATION À L'UTILISATION D'UNE BOÎTE MAIL

Dans le cadre de ses missions d'aide et de soutien aux associations, le service Vie Associative et Citoyenne propose aux bénévoles des associations Gravelinoises de participer à une session de formation à l'utilisation d'une boîte mail.

Cette formation sera proposée en partenariat avec la direction de la Culture via la Médiathèque et comprendra 5 séances qui se dérouleront dans les locaux de la Médiathèque.

Au programme :

- Création d'une boîte mail,
- Envoi/réception de messages,
- Transfert et suppression de documents,
- Les pièces jointes,
- Les paramètres.

Attention ! 6 places seulement sont disponibles. Elles sont uniquement réservées aux bénévoles d'associations Gravelinoises

Inscriptions auprès du service Vie Associative et Citoyenne au 03 28 23 59 92.

ACCUEIL DES NOUVELLES ASSOCIATIONS ET NOUVEAUX DIRIGEANTS

Les nouveaux responsables associatifs ont été reçus par Marylène Beaussart, Adjointe déléguée à la Citoyenneté et à la Démocratie Locale, Aurore Devos, Conseillère Municipale déléguée aux Actions Citoyennes et le service Vie Associative et Citoyenne.

Le temps d'une matinée, les nouvelles associations et nouveaux dirigeants ont découvert les missions du service Vie Associative et Citoyenne. Elles se déclinent en 3 volets :

- Soutien, aide et formation des associations,
- Accueil, information, écoute des habitants,
- L'organisation de manifestations.

Lors de cet accueil, le cabinet d'expert comptable SCSDR et le cabinet Littoral Conseil Avocats interviennent également afin d'aborder les bases juridiques et comptables d'une association.



PERMANENCES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN

- Secours Populaire : le mardi 11 février de 9h à 11h30 (vente de chéquiers)
- CLCV : les lundis 10 et 24 février de 14h à 16h
- SPIP du Nord : le mercredi 5 février de 9h à 16h30
- CSF : le jeudi 6 février de 10h à 12h
- Secours Populaire [distribution] : le samedi 22 février de 8h30 à 11h – Salle des Huttés



QUAND TRIÉ ET SOLIDARITÉ NE FONT PLUS QU'UN

Notre production de déchets ménagers ne cesse d'augmenter. Trier nos déchets nous permet de réduire la part des déchets à incinérer, de mieux prendre en compte les questions environnementales et de favoriser l'économie de matières premières et de ressources naturelles.

Il existe également d'autres solutions de recyclage pour certains objets, par le biais de collectes associatives. Cela permet, entre autre, de collecter des fonds pour des actions dans divers domaines, comme la protection de l'environnement ou encore le handicap.

Des associations Gravelinoises ont mis en place différents types de collectes : bouchons en plastique, capsules, cartons, couvercles, etc. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elles pour remettre votre contribution.

A.I.C.E. (ASSOCIATION INDÉPENDANTE CRÉATRICE D'ÉVÉNEMENTS)

L'association collecte :

- Les bouchons en plastique au profit des bouchons d'amour,
- Les bouchons en liège au profit de France Cancer,
- Les crayons et cartouches au profit des Clowns de l'Espoir.

Lieu de collecte :

A la Maison des Associations et du Citoyen (rue Léon Blum).

ZOOM SUR LES CLOWNS DE L'ESPOIR

L'association fait intervenir une trentaine de clowns auprès des enfants hospitalisés de la région. Le soir, ce sont une vingtaine de marchands de sable qui préparent les enfants au sommeil.

Sans oublier les bénévoles, qui donnent de leur temps lors de manifestations, afin de récolter des fonds.

L'association recherche tous les stylos, à l'exception des crayons à papier.

+ d'infos : www.terracycle.fr ou Facebook les clowns de l'espoir



LES MATELOTES

→ Les boîtes et barquettes en plastique (type Tupperware, bacs de glaces ou de crudités, etc.). Elles seront réutilisées pour aider à nourrir les personnes Sans Domicile Fixe du dunkerquois,

→ Les capsules de bouteilles en fer qui seront ensuite envoyées en Allemagne sur le même principe que les bouchons en plastique en France.

Lieu de collecte :

Vos dons sont à remettre auprès d'une Matelote ou par le biais de la Présidente au 06 25 39 64 60.

L'ASSOCIATION SOCIO ÉDUCATIVE DU COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE, EN PARTENARIAT AVEC ATOUTS VILLE

L'association récolte des bouchons en plastique pour l'association Hand'erwan, du 12 novembre au 1^{er} mars, chaque année.

La collecte se fait sous forme de concours entre toutes les classes du collège. La classe qui a collecté le plus de bouchons se voit remettre le trophée des Chtis bouchons et chaque élève gagne une place de cinéma offerte par l'ASE.

Vous êtes un particulier et souhaitez participer à cette collecte ? N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association !

Lieux de collecte :

A la Maison de quartier des Huttés et à la Maison des Associations et du Citoyen (rue Léon Blum).

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Prochains ramassages des encombrants :

→ Gravelines Centre, les Huttés et Pont de Pierre : mercredi 5 février

→ Petit-Fort-Philippe : jeudi 6 février



VIVRE À GRAVELINES



VŒUX

- 1 - Bertrand Ringot et son Conseil Municipal ont présenté leurs **vœux à la population, aux associations, aux acteurs économiques et aux corps constitués le vendredi 10 janvier dernier**. L'invité économique de cette cérémonie était la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- 2 - Mercredi 22 janvier : vœux aux **commerçants et artisans**
- 3 - Tout au long du mois de janvier, la Municipalité a rendu visite aux aînés dans les **maisons de retraite** afin de célébrer, avec eux, la nouvelle année.



TRAIL NOCTURNE : SUR LES TRACES DE VAUBAN

Le **samedi 11 janvier**, ils étaient **plus de 3 200 à prendre le départ** des différentes courses et marches de la manifestation sportive, organisée par Gravelines Triathlon.



SEPTEMBRE

La Scène Vauban accueillait le spectacle pour enfants Septembre, les **14 et 15 janvier** derniers.



GOÛTER DE NOËL DES AÎNÉS

Le dimanche **15 décembre**, les aînés sont venus nombreux pour le dernier rendez-vous musical et convivial de l'année, proposé par la Municipalité.



CÉRÉMONIE DES AMBASSADEURS DU SPORT GRAVELINOIS

Ils étaient 68 sportifs à être mis à l'honneur lors d'une cérémonie, le samedi 21 décembre dernier. **L'occasion de mettre en avant la réussite sportive nationale et internationale des athlètes de la commune**.

Le premier départ en classe de neige a eu lieu pour les élèves de CM2 de la commune. C'est l'**école Anatole France** et ses **49 élèves de CM2** qui ont inauguré la saison 2020, avec un départ le mercredi 8 janvier. Le retour a eu lieu le 20 janvier. **Bonne saison enneigée à tous les CM2 !**



Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

DITES-LE
AVEC DES FLEURS !! *



Paris, le 6 janvier 2020

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des Villes et Villages Fleuris, réuni en séance plénière le 8 octobre 2019, a décidé de confirmer le label « Quatre Fleurs » à la ville de Gravelines.

Le jury a reçu un accueil convivial et professionnel et a apprécié votre présence tout au long de la visite. La présentation de la ville a été claire et le dossier remis au jury complet et qualitatif.

Grâce à une bonne transversalité de vos services, une stratégie cohérente est en place afin d'une part, de protéger l'exceptionnel patrimoine historique et paysager de Gravelines et d'autre part, de faire évoluer les techniques d'aménagement et de gestion des espaces verts.

Vous vous appuyez sur de nombreux partenaires qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés qui vous accompagnent et travaillent de concert avec vos services.

La gestion différenciée est en place notamment avec l'éco-pâturage. Les prairies fleuries, pelouses et couvre-sols sont largement utilisés. Les déchets verts sont compostés et redistribués dans les jardins familiaux, l'eau de pluie est récupérée. Les cimetières sont entretenus manuellement.

Un inventaire faunistique et floristique a été réalisé depuis quelques années. Il est utilisé entre autres pour sensibiliser les habitants à la riche biodiversité présente sur le territoire.

Des animations pédagogiques sont organisées : les journées portes ouvertes, les rencontres « j'aime mon quartier », les visites nature, « GravelNature », des expositions ...

Le patrimoine arboré est important et bien suivi (SIG, Charte de l'arbre) avec plus de 120 espèces répertoriées et une ceinture verte de 220 000 arbres. « Un chemin de l'arbre » permet aux habitants d'identifier les sujets.

Les réalisations florales sont bien réparties sur l'ensemble de la commune avec des choix de plantes en cohérence avec les sites (bords de mer, centre-ville, ronds-points ...) et remarquables dans leur composition. Les jardins historiques ou plus contemporains sont de toute beauté.

Avec toutes mes félicitations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Thibaut BEAUFIT
Président du CNVVF



Conseil National des Villes et Villages Fleuris
Ministère de l'Economie et des Finances
Télédoc 311 - 6 rue Louise Weiss / 75703 PARIS Cedex 13
Tél : 01 44 97 06 41 / Email : message@cnvvf.fr

* Pour mémoire, la Saint Valentin est programmée le vendredi 14 février.



Nous contacter:
Groupe
ENSEMBLE, pour
Gravelines Gagnant !

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de
nombreuses personnalités du monde économique,
syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Élus du groupe municipal (2 sièges) **L'Alternative : Changeons de Cap !**

**LA VIE MUNICIPALE :
L'AFFAIRE DE TOUS !**

La vie municipale est l'affaire de tous, il n'est jamais sain que quelques-uns s'arrogent le pouvoir et s'y habituent. Les citoyens se sentant lésés par le système en place doivent s'investir et agir, prendre leur destin en main et cesser de compter sur les autres...

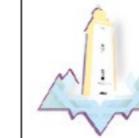
Les défis de demain seront importants, surtout vis-à-vis d'une communauté urbaine dont la volonté est de s'étendre et qui inexorablement, cherchera à aller chercher les financements dans la poche des communes réputées « riches », celles qui paradoxalement ont **une population pauvre et un tissu industriel dense accompagné de nuisances**.

Gravelines a des atouts : Outre son budget hors normes, une forte identité et des racines profondes, un tissu associatif important, des équipements de qualité, une plage de sable fin, une cité fortifiée et des chemins de ronde, un Poumon Vert en centre ville et des chemins de randonnée...

Elle subit aussi : Des taux d'imposition locaux élevés, les nuisances environnementales du tout industrie, une désertification commerciale et médicale, une perte d'habitants, un port envasé, des perrets dégradés, une pépinière délaissée, des berges (chenal, douves, PAarc) qui s'effondrent, une recrudescence de rongeurs, une délinquance grandissante, des problèmes de voisinage récurrents, un chômage important...

Pour autant en s'attachant à la satisfaction des habitants, les défis peuvent être relevés, les priorités définies en ne perdant jamais de vue : **Quel est le quotidien des Gravelinois ? Que peut-on faire pour l'améliorer ? Car l'objectif se doit d'être toujours : Gravelines et les Gravelinois !**

Nous tenant à votre disposition:
Maria Alvarez et Sabrina Vérove
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook « Maria Alvarez »
et « Pour Gravelines l'Alternative »



Élus du groupe municipal (2 sièges) **Gravelines Bleu Marine**

**ABSENTEISME DANS LA
FONCTION PUBLIQUE**

Connaissez-vous un métier où près d'1 salarié sur 10 ne vient pas travailler tout en étant payé ? Oui, un tel scandale existe. Il est même payé par vos impôts. Vous passez devant chaque jour. Il s'agit de la fonction publique territoriale. Une étude publiée par le courtier en assurance démontre que les fonctionnaires territoriaux « ceux qui travaillent dans les **collectivités locales**, comme les régions, les départements, les intercommunalités, les communes » détiennent le record national de l'absentéisme.

Pour réduire le niveau d'absentéisme, Nicolas Sarkozy avait institué en 2011 un jour de carence dans la fonction publique. A l'instar des salariés et des professions libérales, un délai de carence était donc mis en place avant le déclenchement de l'indemnisation en cas d'absence pour raison de santé.

Le gouvernement de l'époque n'était pas allé au bout de sa réforme; il n'avait pas imposé la stricte égalité de 3 jours de carence, comme dans le privé.

En 2014, François Hollande a supprimé le jour de carence des fonctionnaires. Depuis, l'absentéisme a explosé dans la fonction publique. Un rapport de 2015, a enregistré que **chaque jour, sur 100 agents, il y a plus de neuf absents**.

Bien qu'il n'y ait pas eu d'épidémies justifiant de telles statistiques, d'autant plus qu'elles auraient été ressenties dans le secteur privé également, les arrêts de travail pour raison de santé ont grimpé de 26% depuis 2007 dans la fonction publique territoriale !

3 jours de carence dans le privé, 7 jours pour les professions libérales... Mais, 0 dans le public.

Les premières victimes de l'absentéisme des fonctionnaires, ce sont les contribuables. Nos impôts ne doivent pas payer des gens à rester chez eux ! Bien sûr, il y a des agents publics qui travaillent consciencieusement. Mais au sein même des services, l'absentéisme décourage les agents publics sérieux. Ce niveau d'absentéisme hors norme accompagne aussi l'explosion des taxes locales, que nous subissons tous.

Il faut avoir le courage de s'attaquer aux dossiers qui fâchent, dont l'absentéisme des fonctionnaires. Cette demande est majoritaire dans l'opinion.

Gravelines Bleu Marine
3 rue Jean de la Fontaine – 59820 Gravelines
Contact: GravelinesBM@gmail.com

Élu du groupe municipal (1 siège) **Les Non-Inscrits**

**DÉMOGRAPHIE ET ÉGALITÉ
DE SALAIRE HOMME-FEMME QUEL BILAN
À GRAVELINES ?**

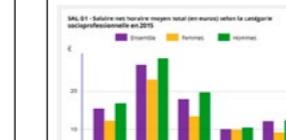
I La démographie :

	2007	2012	2017
Population municipale	11 705	11 573	11 166
Population comptée à part	350	314	220
Population totale	12 055	11 887	11 386

La population légale au 1^{er} janvier 2020 : 11 386 habitants correspondant au recensement de 2017 soit une perte de 669 habitants sur la décennie alors que la population augmente sur le littoral français au détriment de la zone rurale.

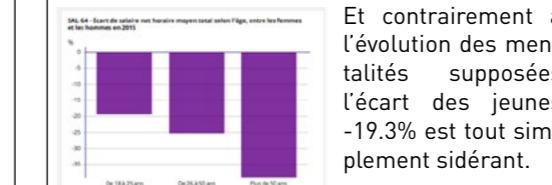
Moins de jeunes, moins d'actifs, plus de retraités. Cela interpelle et demande des réponses pour inverser la tendance.

II L'écart de salaire Homme-Femme :



Le salaire horaire net moyen est de 12,20€ pour les femmes, 17€ pour les hommes. Quelque soit la catégorie socio-professionnelle l'écart est en défaveur des femmes.

Traduit en pourcentage c'est -28,3%, un écart abyssal !



Et contrairement à l'évolution des mentalités supposées l'écart des jeunes -19,3% est tout simplement sidérant.

Tous ces chiffres de l'INSEE concernent les Gravelinois !!! Compte tenu que 59% des actifs habitants Gravelines travaillent à Gravelines, il s'agit d'écart constatés, pratiqués majoritairement par des employeurs publics ou privés sur la commune !

Je vous invite à interpeller les candidats aux élections municipales sur ces sujets, entre autres.



Tribune rédigée le 20 janvier 2020

Nous tenant à votre disposition :
Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@outlook.fr



**SPORTICA
GRAVELINES**

**19^{ÈME} FORUM
DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE**

MER. 12 FÉVRIER 2020

9h > 12h / 13h30 > 16h

CONTACT : AGIR 03 28 23 80 70



web



Acteur de votre emploi



L'espace des grands moments



agenda

FÉVRIER / MARS 2020

INFORMATION

N'oubliez pas que vous avez la possibilité de réserver tous vos spectacles culturels et toutes vos manifestations sportives en ligne ! Rendez-vous sur le site www.ville-gravelines.fr afin de réserver vos places en un clic !

CHAQUE MERCREDI DE 17H À 20H
ET SAMEDI DE 9H À 12H

**■ OUVERTURE
DU REPAIR CAFÉ**

→ Maison de quartier du Pont de Pierre

JUSQU'AU 26 AVRIL 2020

■ EXPOSITION : NATHALIE GRAAL, L'AIR DE RIEN

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Tarifs : 3,5€ / 2,5€ (tarif réduit)
gratuit - 18 ans

**■ EXPOSITION :
ATMOSPHÈRES, PETIT-
FORT-PHILIPPE, 1890-1930**

A la fin du XIXe siècle, les activités du hameau de Petit-Fort-Philippe sont essentiellement tournées vers la mer. A la même époque, le chemin de fer reliant Paris à la Côte d'Opale amène les premiers estivants. Le hameau devient station balnéaire et reçoit, parmi les premiers excursionnistes, de nombreux artistes (dont Georges Maroniez, Paul-Adrien Bouroux et André Derain).

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Tarifs : 3,5€ / 2,5€ / Gratuit - 18 ans

**SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER****■ ATELIER-RENCONTRE :
PAYSAGE DE PAPIER**

Avec Nathalie Graal

- Musée du dessin et de l'estampe originale
- De 15h à 18h
- Tarifs : 10€/15€

■ CONCERT : TRIBUTE QUEEN

Par le Rotary Club Bourbourg-Gravelines

→ Scène Vauban → 15h

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER**■ FORUM DU
SAISONNIER**

Le forum sera, entre autre, l'occasion de retirer vos dossiers d'emploi saisonnier pour la Ville de Gravelines, Atouts Ville et la Communauté urbaine de Dunkerque.

Pensez à prendre vos CV et lettres de motivation !

→ Sportica
→ De 11h à 16h

Renseignements au service Jeunesse au
03 28 65 52 85
Plus d'infos en page 21 de ce Magazine

**DIMANCHE 2 FÉVRIER****■ BROCANTE**

Par l'USG Cyclisme

- Salle de sports des Huttés
- 8h

MARDI 4 FÉVRIER**■ AUDITION PUBLIQUE DES
CLASSES DE TROMBONE,
PERCUSSION ET PIANO**

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18h30

MERCREDI 5 FÉVRIER**■ LOTO**

Par Atouts Ville

- Maison de quartier du Centre
- 13h30

JEUDI 6 FÉVRIER**■ ATELIER-RENCONTRE
TRICOT**

→ Médiathèque
→ 14h30

SAMEDI 8 FÉVRIER**■ HANDIBASKET CLUB
GRAVELINOIS/CHALON**

→ Salle du Polder
→ 17h

■ BCM/MONACO

→ Sportica
→ 20h

Plus d'informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com
Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des programmations télévisuelles



agenda

FÉVRIER / MARS 2020

SAMEDI 8 FÉVRIER

■ CONCERT DE L'ORCHESTRE UNIVERSITAIRE DE LILLE

Au programme, sous la direction de Lucas Dewaele :

- hymne des troubadours
- Cécile Chaminade - Callirhoët
- Gjendines Badnlat - Matthisson Offvid / Gunnar Eriksson
- Lili Boulanger - Vieille Prière Bouddhique, Prière quotidienne pour tout l'univers
- Verdi - Va piensero
- Offenbach - Barcarolle
- Chostakovitch - Valse n°2
- Brahms - Danse hongroise n°5
- Scène Vauban
- 20h30
- Tarifs : 8€/4€

DIMANCHE 9 FÉVRIER

■ CONFÉRENCE ARCHÉOLOGIE : LE CHANTIER DE FOUILLES DE LA RUE AUPICK

Par Pauline Lhommel, responsable d'opération et Justine Lyautey, archéo-anthropologue

Présentation des premiers résultats de la fouille archéologique menée rue de la rue Aupick. Cette dernière avait en effet permis de mettre au jour, au printemps 2019, différentes occupations humaines datées du 13^e au 17^e siècles.

→ Scène Vauban → 15h
→ Entrée libre – réservation au service Culture

■ BROCANTE DE CARNAVAL

Par la Maison de quartier des Huttés
→ Salle de sports des Huttés
→ De 8h à 18h

MARDI 11 FÉVRIER

■ LOTO

Par Atouts Ville
→ Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe
→ 13h30

■ CONCOURS DE PÉTANQUE 50 ANS ET + (TRIPLETTE)

→ Boulodrome Municipal
→ 14h30

VENDREDI 14 FÉVRIER

■ PORTAGE DE LIVRE À DOMICILE

Par la Médiathèque
→ L'après-midi

VENDREDI 14 FÉVRIER

■ IMPRO FIGHT SPÉCIAL SAINT VALENTIN

Vous décidez de tout : les thèmes, les meilleures improvisations, et selon les catégories, vous participez également à l'improvisation.

→ Sportica
→ 20h30
→ Tarifs : 12€/10€

SAMEDI 15 FÉVRIER

■ CONCOURS DE PÉTANQUE CHALLENGE ANNUEL EN X2 FORMÉE

→ Boulodrome Municipal
→ 14h30

SAMEDI 15 FÉVRIER

■ CONTE ÉLECTRO : FLEUVE

De et par Amandine Orban de Xivry et Marie Vander Elst. Mis en scène par Lara Hubinont

Fleuve est un conte électro où se mêlent l'intime, le politique et le poétique.

→ Scène Vauban
→ 20h30
→ Tarifs : 8€/4€

DU LUNDI 17 AU MERCRIDI 19 FÉVRIER

■ STAGE DE DANSE HIP HOP

Par Bboy France
– Pour les 10-15 ans
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ De 10h à 12h et de 14h à 16h
→ 35€

MARDI 18 FÉVRIER

■ CARN'ADOS

Par Atouts Ville
→ De 18h à minuit
→ Scène Vauban



MERCREDI 12 FÉVRIER

■ FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



MERCREDI 12 FÉVRIER

■ PROJECTION-DÉBAT : LA CALIFORNIE

Avec l'association Vu du Monde – Par Eric Courtade

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 14h30 et 18h30
→ Tarifs : 3€ (gravelinois) / 9€ (tarif normal)

Renseignements et réservations au 07 87 70 97 10

SAMEDI 15 FÉVRIER

SAMEDI 15 FÉVRIER

■ CONTE ÉLECTRO : FLEUVE

De et par Amandine Orban de Xivry et Marie Vander Elst. Mis en scène par Lara Hubinont

Fleuve est un conte électro où se mêlent l'intime, le politique et le poétique.

→ Scène Vauban
→ 20h30
→ Tarifs : 8€/4€

DIMANCHE 16 FÉVRIER

■ LOTO

Par Gravelines Equitation
→ Salle de Sports des Huttés
→ 14h30 (ouverture des portes à 13h)

DU LUNDI 17 AU SAMEDI 29 FÉVRIER

■ DES TRÉSORS POUR LES PETITS

EVEIL CULTUREL POUR LA PETITE ENFANCE

Lundi 17 : CHANSON D'AMOUR POUR TON BÉBÉ (par l'Armada Productions) pour les 0-3 ans. 9h30, 10h45 et 15h30 – Salle de l'Agriculture

Du 17 au 20 : ATELIER CARTON SUR MER pour les 2-3 ans – CACFM de 9h30 à 10h30

ATELIER TU EN FAIS UNE TÊTE pour les 3-4 ans – CACFM de 10h45 à 11h45

ATELIER FANFARE EN CARTON pour les 4-5 ans – CACFM de 14h à 15h30

ATELIER MA BOÎTE À PHOTOS pour les 5-6 ans – CACFM de 15h45 à 17h15

Du 17 au 19 : LA PISTE AUX ÉTOILES pour les 3-6 ans – CACFM de 9h30 à 10h30, de 11h à 12h, de 14h à 15h et de 15h30 à 16h30

Inscription gratuite à l'Ecole Municipale de Danse au 03 28 20 28 60.
Lundi 24 : SPECTACLE ROUGE...

INVENTIONS POUR OPÉRA ET POTS DE PEINTURE

Salle de l'Agriculture à 10h30 (pour les 1-3 ans) et 14h30 (pour les 3-6ans) - Tarif : 1,5€

Lundi 24 : ATELIER ARTISTIQUE IMPRESSION Musée de 10h30 à 12h pour les 4-5 ans et de 14h à 15h30 pour les 5-6ans - Gratuit sur inscription au 03 28 51 81 04

Du 26 au 29 : LIVRES EXTRAORDINAIRES

jusque 6 ans - Médiathèque
Mercredi 26 de 10h à 11h : éveil musical 0-6 ans ; 15h30 à 16h30 : éveil musical 0-6 ans ; 16h45 à 17h45 : éveil aux livres
Jeudi : de 10h à 11h : éveil musical 0-6 ans ; 15h30 à 16h30 : lecture musicale 4-6 ans ; 16h45 à 17h45 : éveil aux livres 0-3 ans
Vendredi 28 avec l'illustratrice Annette Tamarkin : 10h30-12h : atelier papier 2-3 ans ; 15h30-17h : atelier papier 4-6 ans et avec Babi-bulle de 16h45 à 17h45 : contes et animation en langue des signes 0-3 ans
Samedi 29 : de 10h à 11h : éveil musical 0-6 ans ; 15h30 à 16h30 : lecture musicale 4-6 ans ; 16h45 à 17h45 : éveil aux livres 0-3 ans.
Gratuit sur inscription au 03 28 51 34 34

MARDI 18 FÉVRIER

■ LE RENDEZ-VOUS DES GAMERS

A partir de 6 ans

Testez votre habileté et vos connaissances sur la console Xbox One, Nintendo Switch mais aussi sur la borne d'arcade.
→ Médiathèque
→ De 14h à 16h Gratuit - Sur réservation

■ ATELIER : LES FORTIFICATIONS, DE CHARLES QUINT À VAUBAN

A partir de 7 ans

→ Corps de garde rue de Dunkerque
→ Tarif : 3€
Réervations au 03 28 24 99 79





VENDREDI 21 FÉVRIER

**■ BAL DES
NUCHOLAERDS**

→ Scène Vauban
→ Dès 22h

LUNDI 24 FÉVRIER

**■ GOÛTER DE CARNAVAL POUR
LES ÂINÉS**

→ Scène Vauban
→ 14h30



MARDI 25 FÉVRIER

■ MARDI GRAS

→ OUVERTURE DU CAP
NORD par la Patate
Gravelinoise de 12h à 2h,

→ REPAS D'AVANT BANDE par les
Amis des Huttés de 12h30 à 19h à la salle
Caloone (réservations jusqu'au 17 février
au 06 25 46 53 21 ou au 03 28 22 06 46),

→ BANDE DES HUTTES : rdv au Cap Nord
à 17h30, départ de la bande à 18h et mise
au bucher du géant vers 19h-19h30 plage
Gustave Houriez,

→ BANDE DE PETIT-FORT-PHILIPPE :
rdv au ciné Merlen à 17h30, départ de la
bande à 18h et mise au bucher du géant
vers 19h-19h30 place Calmette.



VENDREDI 28 FÉVRIER

■ BAL DES ZIGOMARDS

→ Scène Vauban
→ Dès 22h



SAMEDI 29 FÉVRIER

■ REPAS DES MAMIES

Par la Patate Gravelinoise
→ Dès 12h
→ Ciné Merlen
*Inscriptions jusqu'au 17 février
au 06 03 27 47 16 ou au
03 28 23 04 65*



SAMEDI 29 FÉVRIER

■ BCM/PAU LACQ ORTHEZ

→ Sportica
→ 20h

*Plus d'informations et
réservations au 03 28 51 97 00
ou sur www.bcmbasket.com
Les dates sont susceptibles
d'être modifiées en fonction des
programmations télévisuelles*



SAMEDI 29 FÉVRIER

**■ HANDBASKET CLUB
GRAVELINOIS/SAINTE
HERBLAIN**

→ Salle du Polder → 17h

DIMANCHE 1^{ER} MARS

■ CONCOURS DE DRESSAGE

Par Gravelines Equitation
→ Centre Equestre Municipal

MARDI 3 MARS

■ PERMANENCE COMPOSTAGE

Par la CUD
→ De 17h à 18h
→ Jardin pédagogique (résidence Plein Air)

MARDI 3 MARS

■ DON DU SANG

→ Scène Vauban
→ De 9h à 12h30 et de
14h à 17h30



MERCREDI 4 MARS

■ ATELIER AU JARDIN

Pour les 3-5 ans
→ Jardin de lecture (Médiathèque)
→ 16h → Gratuit

VENDREDI 6 MARS

■ LOTO

Par Atouts Ville
→ Salle Caloone
→ 13h30

VENDREDI 6 MARS

**■ LES COUPS DE CŒUR DU
VENDREDI**

→ Médiathèque → De 18h à 20h
→ Gratuit – Pour adultes



VENDREDI 6 MARS

■ BAL DES ZOTES

→ Scène Vauban
→ Dès 22h

SAMEDI 7 MARS

**■ ATELIER-
DÉCOUVERTE :
FAUNE ET FLORE
EN RADIO-GRAVURE**

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ De 15h à 18h
→ Tarif : 10€/5€

DU SAMEDI 7 AU LUNDI 23 MARS

■ PRINTEMPS DES POÈTES

Programme complet prochainement
disponible

« Espères-en ton courage, espères-
en ma promesse ... » selon Corneille.
En 2020, le Printemps des Poètes
laisse place au courage.

DIMANCHE 8 MARS

■ LOTO

Par l'Amicale du Personnel
Communal
→ Salle des Huttés
→ 13h30

■ LA SAISON CARNAVALESQUE CONTINUE !

VENDREDI 20 MARS : **Bal des Boucaniers**

SAMEDI 28 MARS : **Bande des Pêcheurs**

SAMEDI 28 MARS : **Bal des P'tits Baigneurs**

DIMANCHE 5 AVRIL : **Carnaval enfantin & bal
des P'tits Mousses**



PENSEZ À RÉSERVER !

VENDREDI 13 MARS : **Repas des Rose Marie** (24€)

Inscriptions les 29 janvier, 5 et 12 février et 3 mars de 15h à
19h au local des Rose Marie (40 rue Victor Hugo) ou au
06 61 89 33 74 ou 06 28 56 27 33

SAMEDI 4 AVRIL : **Repas** par la Team Loisirs du Polder (25€)

Inscriptions jusqu'au 1^{er} avril au 06 15 82 30 25